

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2017

Présents : M DEGRANDI, JR DECOLLONGE, C DUPRE, C PILON, C GOUTARD, S CHASSAGNEL, E DUCREUX, S GUILLOT, D DELORME, J FOUILLAT

Excusé : P MAYNAND

### **1- Etude des risques géologiques**

Pour pouvoir finaliser le PLU, il est obligatoire d'effectuer une étude des risques géologiques sur toute la commune.

Plusieurs cabinets d'expertise ont répondu. Le conseil vote à l'unanimité pour le cabinet Géotec. Le prix s'élève à 4680 €. La commune bénéficiera d'une aide de financement entre 70 et 80% du montant.

A partir du 1<sup>er</sup> mars les permis de construire seront transmis à la COR qui ensuite les transmettra à la DDT.

A partir du 27 mars on passe en règlement national d'urbanisme, le POS ne sera plus d'actualité.

Le PLU devrait être en place au plus tard pour le printemps 2018.

### **2- Travaux Maison d'Assistantes Maternelles : demande de financements**

Elle se situera dans le local du gîte communal, à aménager en fonction des conseils de la PMI.

Devis pour les travaux 40 800 € HT : subvention de 12000 € du Conseil Régional, 3000 € de la Caf, et 10 000€ à 15 000 € du Département.

La PMI impose plusieurs contraintes : un accès de plein pied, 10 m<sup>2</sup> par enfant, une cour fermée.

Au 2<sup>e</sup> étage la commune prévoit de faire la bibliothèque de l'école + un appartement à louer.

Plusieurs artisans sont prévus pour faire les travaux : électricité, plomberie, peinture, plâtrerie, menuiserie.

1<sup>er</sup> rdv avec les assistantes maternelles pour fixer les modalités d'occupation du local.

### **3- Travaux de la salle des fêtes : demandes de financements**

Agrandissement prévu de 60 m<sup>2</sup>. Rajout d'une scène. Isolation maximum de la salle (toit), changement des fenêtres (plutôt en PVC). Prévision d'une entrée par derrière plus pratique pour décharger.

Il faut prévoir également un enrochement sur le côté.

Demande de subvention à la COR, HESPUL et le FSIL.

Montant des travaux : 214 500€ dont 132 000 € serait pris en charge par la DETR (dotation de l'Etat pour les territoires ruraux). Réponse en Avril

Voté à l'unanimité par les membres du conseil.

#### **4- Nouvelles communes**

A l'étude.

#### **5- SYDER : modification des statuts et des charges 2017**

Ils prennent en charge la compétence pour équiper les communes de prises pour recharger les voitures électriques.

En prévoir une pour Affoux.

Les charges 2017 sont fiscalisées à 100%.

#### **6- Indemnité de conseil allouée au trésorier**

A l'unanimité le conseil décide d'allouer la somme de 170€ pour cette année, soit 50% de son indemnité.

#### **7- SIEMLY : mise à disposition de bornes de puisage**

19 bornes de puisage ont été installées pour les entreprises dans la région.

Il faut faire un arrêté pour interdire de prendre l'eau aux bornes incendie.

#### **8- Dénomination des voies et rues**

Travail bien avancé : environ 180 numéros répertoriés et 29 noms de rues

Il faut demander une autorisation aux propriétaires pour installer les panneaux des noms de rue sur leur mur.

Vote pour faire apparaître le blason sur les panneaux des noms de rue :

2 contre, 3 abstentions, 5 pour

Choix de la couleur des panneaux et numéros : fond beige, écriture verte ou bordeaux.

#### **9- Agence de l'eau : aide au passage « zéro pesticide »**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier il est interdit d'utiliser des pesticides pour le désherbage des communes.

Nous pouvons bénéficier d'une subvention de 80% pour l'achat de matériel écologique.

## **10- Opposition au transfert de compétences PLU à la COR**

Vote du conseil : contre à l'unanimité

## **11- Assurance du personnel**

A ce jour chez Groupama : 9% de la masse salariale

Proposition du centre de gestion 69 : 5,89% pour les mêmes garanties

Voté à l'unanimité par les membres du conseil.

## **12- Action sociale**

Chèques vacances à prévoir pour les salariés communaux (1% du montant de la masse salariale).